

Adresses locales

Liste des adresses d'une collectivité

Collectivités concernées : COM | INTERCO

Source : AITF SIG Topo

Version : 1.0

Date : 31 janvier 2018

Etat : validé

Cadrage

Dans le cadre de son groupe SIG Topo, l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France a établi les spécifications pour un modèle d'échange de données entre les Bases Adresses Locales (BAL) et la Base Adresse Nationale (BAN). Ces travaux de normalisation sont repris ici pour définir un modèle de données simple applicable à la liste des adresses d'une collectivité, gérée par une commune ou un EPCI.

Références utiles

- [Proposition d'un modèle de données simple visant à alimenter la BAN par des fichiers](#)
- [Description du contenu de la Base Adresse Nationale \(BAN\)](#)

Synthèse des données essentielles

Le jeu de données Base Adresse Locale contient les données essentielles suivantes :

- Clé nationale d'interopérabilité de l'adresse décrite
- Identifiant unique national de l'adresse
- Nom complet de la voie
- Numéro d'adresse
- Information qui complète et précise le numéro d'adresse (Bis..)
- Identifiant INSEE de la commune fondé sur le COG en cours
- Code postal du bureau de distribution de la voie
- Eventuellement le nom en langue régionale ou une autre appellation différente de l'appellation officielle
- Nom du lieu-dit qui peut être le nom de la voie parfois
- Nom officiel de la commune
- Code de position de l'adresse
- Coordonnée X,Y du système légal en vigueur sur le territoire concerné
- Coordonnée Lat, long dans le système WGS84

Spécifications détaillées

Champ	Objet	Obligatoire	Type / Format / Exemple	Commentaires et Références
COLL_NOM	Nom de la collectivité gestionnaire (qui produit ou diffuse) les données	OUI	texte / libre / Ex : Toulouse Métropole Il peut s'agir, au choix, du nom de l'entité ayant créé l'adresse (par délibération = création juridique) ou nom de l'entité ayant créé la donnée ou nom de l'entité ayant diffusé / publié la donnée	Confort pour les humains
COLL_SIRET	Identifiant unique de la collectivité gestionnaire.	OUI	Identifiant du Système d'Identification du Répertoire des Etablissements (SIRET) / Chaîne numérique 9+5 / Ex : 79768123600015	Indispensable pour les machines (rq : le code INSEE ne permettrait pas de traiter les EPCI)

CLE_INTEROP	Clé nationale d'interopérabilité de l'adresse décrite	NON	Règle de constitution : code insee + code de voie (RIVOLI/FANTOIR) + numéro d'adresse + suffixe Séparateur « _ » ex : 35250_1658_00021_bis_a	Voir le détail de cette spécification dans le modèle de données établi par l'AITF
UID_ADRESSE	Identifiant unique national d'adresse	NON	Cet identifiant est attribué par la Base Adresse Nationale	A ce jour, on ne sait pas comment il va être formé et comment il va être distribué... En attente.
VOIE_NOM	Nom complet de la voie	OUI	Concaténation du type et du nom de la voie en majuscules et minuscules accentuées ou nom d'un lieu-dit ex : Rue de Bréhat	
NUMERO	Numéro d'adresse	NON	Numéro d'adresse dans la voie et, dans le cas des voies sans adresse, la valeur "99999" est attendue ex : 32	
SUFFIXE	Information qui complète et précise le numéro d'adresse	OUI	Le suffixe peut être un indice de répétition et/ou un complément (nom d'entrée d'immeuble) ex : bis	Voir le détail de cette spécification dans le modèle de données établi par l'AITF

CODE_INSEE	Identifiant INSEE de la commune fondé sur le COG en cours	NONI	Différent du code postal Ex: 69381 pour Lyon 1°arr	
CODE_POSTAL	Code postal du bureau de distribution de la voie	NON		
ALIAS	Eventuellement le nom en langue régionale ou une autre appellation différente de l'appellation officielle.	NON		
NOM_ID	Nom du lieu-dit qui peut être le nom de la voie parfois.	NON	Cette classe d'objets couvre 2 types d'objets : 1 / les lieux-dits avec adresse, 2 / les lieux-dits sans adresse.	
COMMUNE_NOM	Nom officiel de la commune	OUI	ex : Arzal	
POSITION	Code de position de l'adresse	OUI	Décrit la position d'une adresse à partir d'une liste de valeurs qui provient de la spécification INSPIRE v 3.1 sur le thème "Adresses" : délivrance postale ; entrée ; bâtiment ; cage d'escalier ; logement ; parcelle ; segment ; service technique	Voir le détail de cette spécification dans le modèle de données établi par l'AITF

X	Coordonnée X du système légal en vigueur sur le territoire concerné	OUI	Les coordonnées exprimées sans décimale (précision métrique)	Article 1 du Décret n°2006-272 du 3 mars 2006 : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=4DB711784585D6C221A5A1F55650CB0E.tpdila11v_2?cidTexte=JORFTEX000000387816&idArticle=LEGIARTI000006344188&dateTexte=20170627&categorieLien=id#LEGIARTI000006344188
Y	Coordonnée Y du système légal en vigueur sur le territoire concerné	OUI	Les coordonnées exprimées sans décimale (précision métrique)	Article 1 du Décret n°2006-272 du 3 mars 2006 : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=4DB711784585D6C221A5A1F55650CB0E.tpdila11v_2?cidTexte=JORFTEX000000387816&idArticle=LEGIARTI000006344188&dateTexte=20170627&categorieLien=id#LEGIARTI000006344188
LONG	Coordonnée de longitude exprimée en WGS84	OUI	Nombre réel / séparateur : point (« . ») / Exemple : 1.442467	<p>On garde ce référence WGS84 parce qu'il est plus utilisé dans le monde web.</p> https://fr.wikipedia.org/wiki/Système_de_coordonnées_(cartographie)#Les_codes_EPSG

LAT	Coordonnée de latitude exprimée en WGS84	OUI	Séparateur : point (« . ») / Exemple : 43.609711	
SOURCE	Nom de l'organisme ayant créé ou diffusé cette adresse	OUI	Il peut s'agir, au choix, du nom de l'entité ayant créé l'adresse (par délibération = création juridique) ou nom de l'entité ayant créé la donnée ou nom de l'entité ayant diffusé / publié la donnée	
DATE_DER_MAJ	Date de la dernière mise à jour de l'adresse	OUI	Date de dernière mise à jour connue de la donnée au format AAAA-MM-JJ	Norme internationale ISO 8601